



**Programme de formation Préalable
Opérateur de chantier
AMIANTE SS4**

Suivant Arrêté du 23 février 2012

OBJECTIFS :

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
D'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
D'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
Être capable d'appliquer un mode opératoire.

Publics concernés et pré-requis :

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés dans le respect des procédures et le mode opératoire.
Avoir une aptitude médicale au poste de travail.
Une bonne maîtrise de la langue française.
Avoir 18 ans minimum

Effectifs de session :

3 personnes minimum, 8 personnes maximum

Durée et horaire :

2 jours soit 14 heures
8h30-12h / 13h30-17h

Résultat visé :

Délivrance d'une attestation de fin de formation et une attestation de compétences d'Opérateur de chantier SS4 d'une validité de 3 ans

Méthodes pédagogiques et outils :

- Présentations informatiques
- Plateforme pédagogique avec niveau 1, 2 et 3
- Mise en situation pratique chantiers intérieures et extérieures
- Salle de cours, supports pédagogiques
- Livret stagiaire
- APR demi-masque, ventilé et adduction d'air

Date :

Calendrier sur demande (possible via notre site internet)

Compétences du formateur :

Formateur à la prévention des risques liés à l'amiante

Modalités d'évaluations des acquis de la formation :

Évaluation théorique QCM 50 pts (25 questions) et examen pratique mises en situation 50 pts

Accessibilité du public en situation de handicap :

Lien vers notre site INTERNET 2a-formation.fr
➤ Onglet « ACCESSIBILITE HANDICAP »

Modalités d'inscription :

Administratif : 04 67 64 19 22
contact@2a-formation.fr
Réfèrent handicap : Romuald GOUNANT
06 03 17 65 68

Tarifs :

590€ HT/Personne
Cette formation s'effectue en Présentiel

Lieu de Formation :

Dans nos locaux à Manguio 34130 ou à Saint Maximin La Sainte Baume 83470



**Programme de formation Préalable
Opérateur de chantier
AMIANTE SS4**

Suivant Arrêté du 23 février 2012

Contenu :

Préalable Opérateur de chantier amiante sous-section 4

JOUR 1

- 1/ Présentation, tour de table, objectifs
- 2/ Histoire de l'amiante, Enseignement des caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, son utilisation, le risque d'exposition.
- 3/ Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante.
- 4/ Comportement de prévention en cas de doute, des personnels d'encadrement de la présence éventuelle d'amiante. Les documents obligatoires
- 5/ Développement des exigences de la réglementation relative à la protection des travailleurs exposés aux émissions de fibres amiantes notamment les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante, le processus et le mode opératoire.
(Décret du 4 mai 2012, Arrêté du 7 mars 2013, Arrêté du 8 avril 2013. Les recommandations de l'INRS).
- 6/ Enseignement des limites d'efficacité des équipements de protection, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées.
- 7/ Appliquer les procédures de décontamination du personnel et des équipements, les méthodes de travail, conditionnement, étiquetage, stockage et évacuation des déchets.

JOUR 2

- 8/ Découvrir les autres risques afférant aux travaux de l'amiante. Découvrir le droit de retrait, les organismes de prévention
- 9/ Connaître les maladies dû à l'amiante, notamment les effets : Cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme. Savoir les droits médicaux la Surveillance Médicale Renforcée, les prises en charges médicales, la Notice de poste et constitution d'un mode opératoire.
- 10/ Découvrir l'application des procédures de ventilation, de captage des poussières, mais aussi des procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante. La signalétique amiante et mise en œuvre de MPC.
- 11/ Aperçu des situations d'urgence et être capable d'identifier toutes situations anormales, notamment accident ou intoxication. Être capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer.
- 12/ Mise en œuvre de l'évaluations théorique et pratique.
Débriefing et clôture de formation.
QCM théorique et évaluation pratique habillage utilisation MPC et Procédure de décontamination.